

Inscription des sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Laténium accueille la cérémonie officielle de remise du certificat du Patrimoine mondial en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter

Ce vendredi 9 septembre 2011, le Laténium à Hauterive a eu le grand honneur et le privilège d'accueillir en fin de journée la cérémonie officielle de remise du certificat du Patrimoine mondial en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter. Les sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes ont été inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO le 27 juin 2011. Un succès dû à l'engagement des six pays de l'Arc alpin associés à la candidature portée par la Suisse. Tous les acteurs de cette belle réussite se sont ainsi réunis à cette occasion sur les rives du lac de Neuchâtel dans le plus grand musée archéologique de Suisse, qui fêtera en outre ce week-end son 10^{ème} anniversaire.

C'est en présence du conseiller fédéral Didier Burkhalter, de Kishore Rao, directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO et de nombreux invités que s'est tenue en cette fin de journée au Laténium à Hauterive la cérémonie officielle de remise du certificat du Patrimoine mondial. La cérémonie a réuni tous les acteurs ayant contribué à l'inscription le 27 juin dernier des sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

A cette occasion, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a souligné dans son allocution officielle le grand honneur pour Neuchâtel et le Laténium d'accueillir cette cérémonie, l'importance de préserver de manière raisonnée les vestiges du passé d'une qualité exceptionnelle et renforcer les synergies entre les cantons et la région des Trois-Lacs.

Pour rappel, cet important dossier a été piloté par la Suisse et initié en 2004 dans le cadre du 150^e anniversaire de la découverte des stations lacustres. Il a regroupé cinq autres pays de l'Arc alpin: l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovénie. Dans le canton de Neuchâtel, ce sont cinq sites qui ont été retenus, à savoir : Port-Conty, à Saint-Aubin/Sauges ; Les Argilliez, à Gorgier ; L'Abbaye 2 à Bevaix ; La Saunerie, à Auvernier-Colombier et Les Gravières, à Auvernier. Les modalités des mesures de protection seront élaborées en concertation avec les communes concernées.

Rôle majeur du Laténium

Les gisements à protéger n'étant en principe pas visibles puisqu'enfouis dans le sol ou submergés, l'interface pour le public est indubitablement constituée par les musées et les parcs archéologiques qui présentent au public des reconstitutions en grandeur nature. Dans ce contexte, le Laténium joue donc évidemment un rôle majeur à l'échelle internationale, tant par son exposition permanente, ses expositions temporaires, son parc archéologique et son dépôt visitable.

Le Laténium qui se retrouve donc largement sous les feux des projecteurs, non seulement avec l'inscription des sites palafittiques, mais aussi parce qu'il fêtera ce week-end son 10^{ème} anniversaire. Le Laténium a déjà accueilli à ce jour plus de 410.000 visiteurs et organisé près de 7000 manifestations spéciales pour les groupes (visites guidées, ateliers, événements privés, etc.).

Un 10^{ème} anniversaire riche en manifestations

Demain samedi 10 septembre se tiendra ainsi la célébration officielle des 10 ans du Laténium. En présence de nombreux invités, cette cérémonie sera marquée par la signature solennelle du jumelage entre le musée et deux importantes institutions européennes, à savoir le Musée de la civilisation celtique de Bibracte (Bourgogne, France) et le Kelten Römer Museum de Manching (Bavière, Allemagne). A cette occasion, la Fondation La Tène remettra par ailleurs un cadeau d'anniversaire au Laténium, soit la reconstitution de trois maisons lacustres dans le parc du musée.

Dimanche 11 septembre, le Laténium réserve au grand public une journée remplie de découvertes et d'émotions pour célébrer cet anniversaire. De 10h à 17h, le parc archéologique et le musée accueilleront une fête archéologique dotée d'un programme riche et varié. Au menu: ateliers pour les enfants, expérimentations archéologiques et démonstrations d'artisanat antique, présentation des recherches universitaires et des métiers de l'archéologie, visites guidées thématiques, animations et restauration sous tente, au bord du lac (bar celtique, sanglier à la broche, etc.).

A l'équipe de médiation culturelle du Laténium se joindront des expérimentateurs alémaniques et français, ainsi que les animateurs du Musée de la civilisation celtique de Bibracte et du Kelten Römer Museum de Manching. Les visiteurs découvriront également les trois maisons néolithiques reconstituées devant le musée et offertes la veille par la Fondation La Tène.

Durant toute cette journée de fête, le public sera invité à découvrir les multiples facettes de l'archéologie en se baladant dans le parc et les espaces d'exposition du Laténium, d'accès entièrement gratuit pour l'occasion.

- **Des photos de la cérémonie officielle de remise du certificat du Patrimoine mondial seront disponibles demain samedi dès 10h00 en cliquant sur le lien suivant:**

www.bak.admin.ch/aktuelles/medieninformation/01948/index.html?lang=fr

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, tél. 032 889 89 15.

Neuchâtel, le 9 septembre 2011